



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

M.1015

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

MAINTENANCE:

CIRCUITS INTERNATIONAUX LOUÉS

**TYPES DE TRANSMISSION SUR
CIRCUITS LOUÉS**

Recommandation UIT-T M.1015

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation M.1015 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule IV.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation M.1015

TYPES DE TRANSMISSION SUR CIRCUITS LOUÉS

1 Un circuit loué de point en point ou entre points multiples peut être établi dans un certain cas pour un seul des types de service suivants:

- téléphonie (c'est-à-dire transmission de la parole),
- télégraphie harmonique,
- transmission de données,
- télécopie.

(Cette liste n'est pas exhaustive et mentionne seulement les types de service les plus courants.)

2 Dans d'autres cas, les circuits loués sont utilisés pour des types de transmission différents à des moments différents. Dans ce cas, les caractéristiques du circuit doivent être déterminées en fonction des besoins de la forme de transmission la plus délicate (lorsque ces conditions ne sont pas les mêmes).

Remarque – Ce type d'utilisation est décrit en Amérique du Nord par l'expression *alternate-use*.

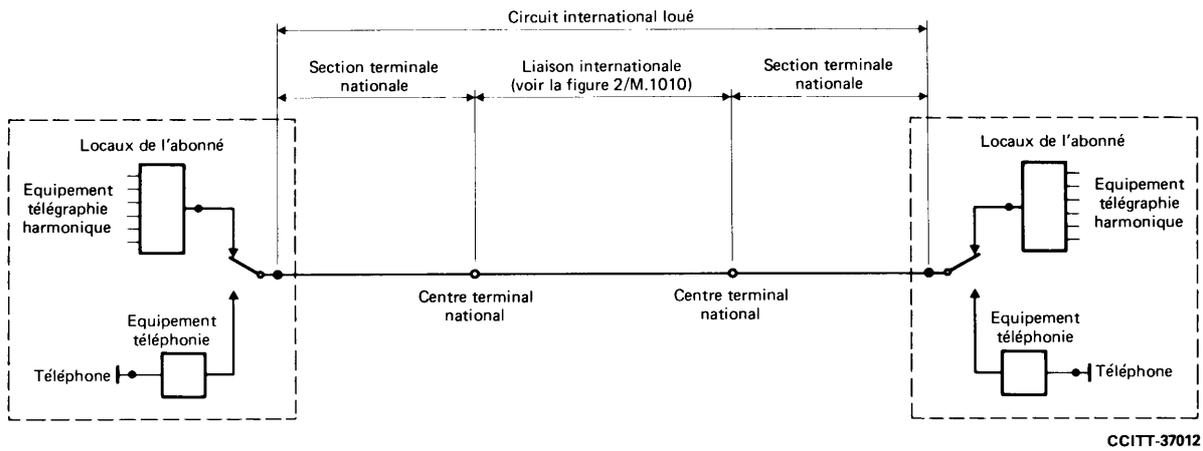
3 Bien que les circuits loués de qualité spéciale ne soient pas destinés normalement à la téléphonie, il est admis qu'ils seront employés pour des communications téléphoniques aux fins de la coordination du service et pour le type d'utilisation décrit sous le nom d'*alternate-use* au § 2 ci-dessus. L'objet des limites prescrites dans les Recommandations M.1020 et M.1025 n'est pas de définir un circuit à utiliser pour transmettre de la téléphonie normale, mais il n'en est pas moins vrai qu'un circuit qui satisfait auxdites limites est suffisant pour la transmission de la parole.

4 Dans certains cas, la largeur de bande correspondant au circuit est divisée en deux bandes ou plus, de sorte que l'on dispose de circuits qui peuvent être utilisés pour divers types de transmission.

Si la bande est divisée entre deux classes de transmission ou plus à l'aide d'un équipement placé sous le contrôle de l'Administration, on utilisera des filtres diviseurs de bande de préférence à des transformateurs différentiels car, dans certains cas, ces appareils permettent d'effectuer des opérations de maintenance sur l'un des circuits obtenus par répartition en fréquence sans affecter le ou les autres circuits.

Lorsque la division en fréquence est effectuée par des appareils appartenant à l'abonné, l'Administration doit nettement préciser que, même si ces appareils sont approuvés par elle, elle n'est absolument pas responsable des dérangements ou du mauvais fonctionnement de l'équipement qui seraient dus à l'arrangement adopté par l'abonné.

Les figures 1/M.1015 à 3/M.1015 représentent un certain nombre d'arrangements typiques.

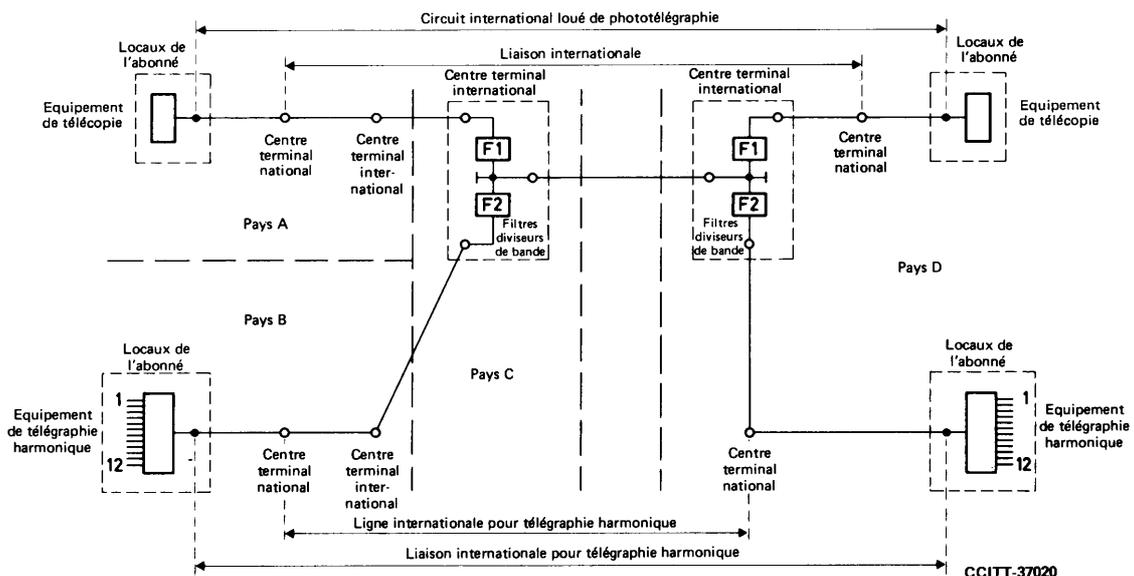


CCITT-37012

d01-sc

FIGURE 1/M.1015

Exemple de circuit loué de point à point utilisé à l'alternat pour la télégraphie ou la téléphonie



CCITT-37020

d02-sc

FIGURE 2/M.1015

Exemple de circuit loué multiterminal pour la transmission simultanée de télégraphie harmonique et de télécopie

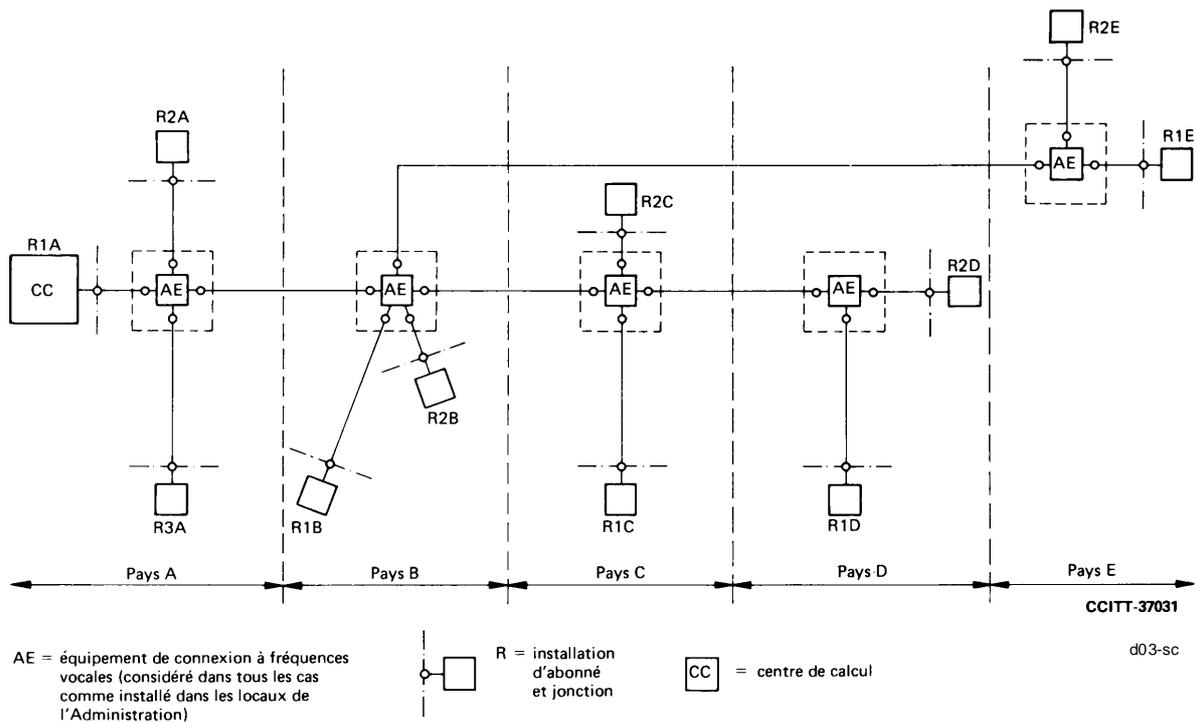


FIGURE 3/M.1015
Exemple de circuit de données international loué à aboutissements multiples